

Entretien avec Mme Anne Ollivier

Responsable de Service, La MISE - Saint Martin d'Hères

Ecart d'Identité : La MISE, c'est la Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi. C'est un service du Centre communal d'action sociale de la ville de Saint Martin d'Hères. Ce service accompagne les adultes dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle. Comment cette démarche d'accompagnement à l'insertion intègre-t-elle les questions des discriminations ?

Anne Ollivier : C'est une problématique que nous n'avons pas abordé de front pour l'instant mais qui est présente au travers de l'atelier du Phare, réservé aux femmes, une sorte de discrimination positive qui est en place depuis plus de dix ans. Cet atelier a lieu deux fois par semaine co-animé par une professionnelle de l'emploi et une conseillère en économie sociale et familiale.

Son objectif est de travailler avec les femmes globalement sur leurs projets professionnels et, en parallèle, sur leurs projets de vie. C'est-à-dire sur l'articulation de leur envie de travailler et la vie avec les enfants, un conjoint qui

ne travaille pas forcément ou tout simplement le fait de vivre seule avec les enfants, etc. Nous accompagnons un certain nombre de femmes qui sont en difficultés, qui sont souvent d'origine nord africaine, certaines qui portent le foulard et qui du coup se trouvent souvent confrontées à la discrimination.

Mais d'un autre côté, depuis que je suis là je me rends compte qu'il n'y a pas eu une réflexion de l'équipe sur la question du genre notamment. Quand on travaille sur l'offre à l'emploi, déjà les énoncés des offres d'emploi sont sexués la plupart du temps. Les professionnels de l'emploi, de manière involontaire, ne se posent pas la question : pourquoi je ne proposerai pas telle offre à une femme et non seulement aux hommes, etc. Ce sont des réflexes normalisés en quelque sorte. On parle toujours des « femmes » de ménages par exemple, ou on ne se pose pas la question de la charge physique quand il s'agit des aide-soignantes (pour soulever les personnes, etc.) mais on se la pose quand il

s'agit d'être « plongeur » dans un restaurant. Il y a comme ça des idées toutes faites sur lesquelles il faut se poser des questions si on veut lutter contre la discrimination genre. Ceci dit, on n'est pas allé encore assez loin sur la façon dont on aborde ces discriminations dans les énoncés d'offres d'emploi par les entreprises et même d'une façon plus générale comment on forme nos professionnels à ces questions. Par exemple, est-ce qu'on accepte ou est-ce qu'on n'accepte pas une stagiaire voilée dans nos services ? Que dit exactement la loi sur ce sujet ? Donc, il y aurait tout un travail de formation à faire aussi bien sur la loi concernant ces questions que sur les représentations des professionnels sur les métiers, pour forger nos regards autrement.

E. d'I. : Est-ce que ces questions de discrimination sont évoquées également du côté des personnes que vous recevez dans les différentes actions que vous menez ?

A. Ollivier : Oui. Mais dans leurs expressions il y a de tout. Il nous faut également être vigilants sur

le ressentiment, du genre, de l'origine : je n'ai pas été prise parce que je suis ceci ou cela, sans s'interroger également sur l'adaptation des compétences des personnes au poste proposé ou sur la manière d'être dans un entretien d'embauche. Donc, effectivement les gens en parlent, le challenge pour nous, c'est d'arriver à leur faire dépasser ces blocages sans nier la question de la discrimination à l'emploi.

la question des femmes isolées. Ce constat avait rencontré une tentative de travail avec Mme Ferhat de l'ADATE sur les questions de discriminations ethniques où nous nous étions heurtées à un manque d'intérêt des usagers là-dessus. Ces deux constats nous avaient amenées à croiser les deux dimensions et à réfléchir sur la manière d'aider ces femmes à s'en sortir. Le projet de cette action est né

personnes autour du projet étaient des femmes elles-mêmes. En tout cas, ce fut un partenariat important autour de ce public de femmes et toutes les questions qui le concernaient, que ce soit la question sociale culturelle, de la santé ou de la garde des enfants, etc. C'est la rencontre des problématiques de l'inscription de ces femmes sur le territoire et le savoir-faire de l'ADATE avec ce public. Cette rencontre a créé une dynamique formidable qui a permis à certaines de ces femmes de s'envoler, d'où le titre de cette action. Puis le Conseil Général a permis de lui donner de l'ampleur sur plusieurs territoires.

E. d'I. : Avec du recul, et puisque vous êtes également à l'initiative du projet, qu'est-ce qui vous semble caractériser cette action, qu'est-ce qui fait sa pertinence ?

A. Ollivier : Ce qui me semble pertinent, c'est l'approche qui permet de faire verbaliser et de faire travailler tous les blocages et toutes les barrières que connaissent ces femmes et de les faire tomber. Quand elles sortent de ces groupes, elles ont bien repéré généralement là où elles butent et ce qu'elles ont à travailler de leur côté. Non pas dans le sens d'une norme mais dans le sens de



E. d'I. : A partir de là, comment s'est faite pour vous l'articulation avec l'action envolée féminine ?

A. Ollivier : L'articulation s'est faite pour moi lors de mon poste précédent, au CCAS de Pont-de-Claix. Nous avions à faire l'analyse des besoins sociaux, et nous avions ainsi identifié

comme ça en fait. L'ANPE, à l'époque, s'y était intéressée et a financé une première expérimentation, le Conseil Général a repris l'action pour la polléniser sur d'autres territoires, ce projet a fédéré une énergie très importante. Ce n'est peut-être pas intéressant d'ailleurs de constater que la plupart des

la reconnaissance de leur droit à faire des choix, ce qu'elles ont à gagner et ce qu'elles ont à perdre. Mais cela les sort du registre unique de la plainte et de la victimisation. Elles prennent un peu leur destin en main. Peut-être qu'à la fin cela ne changera pas grand chose à leur situation concrète, mais elles auront identifié leurs choix. Elles auront choisi et pas seulement subi. Ce que j'ai remarqué également, c'est la solidarité qui s'est construite dans les groupes entre ces femmes, qui sont de toutes origines et de toutes conditions, des femmes qui ont un bon bagage intellectuel et des femmes qui ont beaucoup galéré dans leur vie, qui n'ont pas été à l'école, etc. Cela m'a semblé également un atout de ce travail. Je pense que les formatrices font un travail important à ce niveau. Les retours que j'ai des femmes elles-mêmes sont très positifs. Elles disent que « le groupe rassure, motive, permet de se remettre en question... ce travail donne à nouveau des rêves et des objectifs ». Elles peuvent s'autoriser à exprimer des choses et cela leur donne un objectif. On les voit changer entre le début de la formation et la fin. Elles sont plus dynamiques, elles s'expriment avec plus d'aisance, ça leur donne un

élan. C'est porté bien sûr par la dynamique de groupe. Après, il faut gérer la suite. C'est sans doute ce qui est difficile en termes de moyens. Mais c'est aussi l'intérêt du partenariat autour de cette action : relayer ce travail. En gros, je pense que c'est un projet particulièrement beau parce qu'il est d'abord inter-institutionnel, ce qui est assez rare quand même, et ensuite parce que, quand je vois le chemin que font ces femmes, je suis vraiment ravie et admirative pour elles.

Dans nos structures, nous sommes quand même assez mal à l'aise avec le collectif. Quand on nous avions démarré l'action par exemple, quand j'avais commencé à en parler à mes collaborateurs lors de la première expérimentation, ils étaient assez septiques, ils n'y croyaient pas. Un accompagnement aussi long, non rémunéré jamais ça n'allait marcher. En fait, ils projetaient complètement leur fonctionnement à eux. Mais j'ai persisté et du coup, cela a démontré que la dynamique collective apporte beaucoup. Du coup, cela fait réfléchir également sur nos méthodes de travail et d'accompagnement et cela devrait faire réfléchir au niveau des dispositifs et des moyens que les politiques

et les institutions mettent en place pour accompagner les publics aujourd'hui. En tout cas, cela interpelle sur les pratiques et sur la reconstruction du collectif dans ces pratiques, et peut-être dans la société plus globalement. Ça ouvre sur pas mal d'interrogations sur l'action publique et c'est aussi l'intérêt de ce type d'action ■

